



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie

par GDF SUEZ

Partenaire officiel kite

## COMITÉ DIRECTEUR DU 16 JUIN 2012 - LYON

### Compte rendu

#### Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BURLLOT Bertrand - DANIEL Vincent - FAUCHIER Jeff - GARNIER Éric (à partir de 12 h) - GENSAC Véronique - GILLES Yves - JEAN Dominique - KAUFFMANN Rémy - LACOUR Vincent - LAME Jean-Pierre - LASSALLE Marc - POULEAU Jean-Pierre - SORREL Jérôme.

Absents excusés : BONNENFANT Kevin – RIBREUX Boris.

Pouvoirs : de APPRIOU Michel à SORREL Jérôme - de BOURDEAUX Jean-Philippe à JEAN Dominique - de BRAËMS Pierre à BURLLOT Bertrand - de CHAUVIN Agnès à GENSAC Véronique - de DESSAINT Hubert à BÉNINTENDE Jean-Claude - de DUCHESNE DE LAMOTTE François à SORREL Jérôme - de OULDALI Sonia à POULEAU Jean-Pierre - de PICHET Christophe à GENSAC Véronique - de SÉNAC Thomas à BÉNINTENDE Jean-Claude.

- ✓ Invités : BARRE Pascal - ÉTIENNE Alain - MALBOS Stéphane - BALDECK Nicolas.
- ✓ Excusés : THOMAS Vincent - VARNER Marion.

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves.

Secrétariat : MAUREL Sophie - MARCHESE Brigitte.



## ORDRE DU JOUR

1. Tour de table : point des commissions, de la direction technique nationale, du secrétariat, depuis le dernier comité directeur
2. Approbation du compte rendu du comité directeur du 19 mars 2012 **vote** PJ
3. Point sur les cotisations fédérales (titres d'adhésion) au 31 mai PJ
4. Situation de l'appel d'offre d'assurances FFVL/UFEGA – Contrat 2013 - 2016
5. Suite du travail de la commission des Statuts et des règlements
6. Championnat du monde delta rigide et féminin 2014. **vote** PJ  
Dossier et demande de subvention
7. Procédure de labellisation des mini-voiles **vote** PJ
- Repas**
8. Kite olympique : les enjeux
9. Validation du règlement des compétitions kitesurf vitesse **vote** PJ
10. Situation des parcs nationaux
11. Règlement cadre épreuves randonnée et parapente **vote** PJ
12. Dossier accident Mellier. Constitution d'une commission. **vote**
13. **Projet de partenariat RASP** **vote**  
RASP est une association loi 1901.  
Elle a pour objet : « fournir des prévisions météorologiques pour le vol libre et le vol à voile sous une licence gratuite et libre Creative Commons ». RASP a contacté la FFVL pour présenter son projet et obtenir un partenariat.
14. Présence des élus du CD aux championnats de France (cf. calendrier) PJ
15. Point d'information / divers
  - ◆ Communication autour de la sécurité (V Lacour / M Lassalle)
  - ◆ **Projet cartes sites** **vote**
  - ◆ **Modification de la commission Sécurité kite** **vote**



La séance débute par un tour de table sur l'actualité des commissions, de la DTN et du secrétariat, depuis le dernier comité directeur.

**Dominique Jean**, président de la commission Sites confirme que sa commission est particulièrement active, notamment dans le bassin d'Annecy.

**Pascal Barre**, président de la commission Compétition, évoque un problème d'organisation avec certains directeurs d'épreuves. Un projet de modification du système d'inscription aux compétitions est en cours ainsi que le durcissement de la sélection des directeurs d'épreuves, afin de faciliter notamment l'acte de renoncement en cas de nécessité.

**Véronique Gensac**, présidente de la commission Communication, précise que les championnats UNSS kite et parapente se sont bien déroulés. Le *Vol Passion* de juin s'est enrichi de quatre pages supplémentaires consacrées au boomerang et à la problématique du kite. Le site Internet reste à améliorer avec la contribution des commissions. La newsletter *Nouv'ailes* poursuit sa mission d'information mensuelle.

Brigitte Marchese rajoute qu'un DVD grand public sur les activités du vol libre est en préparation.

**Jean-Pierre Pouleau**, président de l'Association des présidents de ligue, annonce la tenue d'une réunion de l'APL juste avant la coupe Icare. Le règlement intérieur de l'APL est en cours de rédaction et le travail sur le statut des ligues, en concertation avec leur président respectif, est à encourager.

**Sophie Maurel**, directrice administrative fait le point sur le secrétariat. Côté informatique, la migration vers Drupal 6 suit son cours, Marilyn partira en congé de maternité d'ici la fin de l'année. Le service Licences compte deux personnes dont une en CDD, sachant que les licences papier émanant des écoles affluent l'été.

Globalement, un volume important de mails et d'appels téléphoniques est géré quotidiennement, ce qui complique le traitement des dossiers de fond.

**Yves Goueslain**, directeur technique national, fait savoir que les conseillers techniques ont été particulièrement impliqués dans les AG des ligues.

La convention d'objectifs 2012 a été négociée avec le ministère, en présence de Jean-Claude Bénintende et de Jean-Pierre Pouleau. À noter qu'elle enregistre une légère hausse

Lors de la réunion de la DTN à Font-Romeu, la priorité pour 2012 a été mise sur la clôture des chantiers en cours et le travail d'ici octobre 2012 sur les projets de la future olympiade. Le recrutement d'un cadre pour le delta est en cours, par le biais du professorat de sport. Plusieurs candidats se sont positionnés, un avec le profil delta (concours interne), un avec le profil kite (concours externe) et un autre avec le profil parapente (concours externe). La prise de fonction est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2013 si tout se passe bien.

**Jérôme Sorrel**, président du CNK, confirme que le kite est en pleines turbulences suite à son nouveau statut olympique, à la rivalité ravivée avec la FFVoile. De belles épreuves ont été organisées tout au long de l'année, constituant une jolie vitrine, la sécurité étant par ailleurs bien encadrée. Il se pose le problème de l'animation de la vie associative et de la liaison nécessaire avec les écoles. Le développement du kite terrestre et du snowkite permettrait d'affirmer encore davantage l'unicité du kite au sein de la FFVL.

**Vincent Lacour**, président de la commission Sécurité déplore douze décès en une année (de juin 2011 à juin 2012) doublés d'une augmentation du nombre d'accidents et met l'accent sur l'analyse des données et la formation.



**Selon Marc Lassalle**, la situation des parcs nationaux est en bonne voie sur plusieurs dossiers mais par contre bloque ou n'avance pas ou peu sur le Mercantour, les Cévennes ou les Pyrénées.

**Rémy Kauffmann** regrette un manque de moyens en faveur des clubs de kite terrestre, surtout dans l'est de la France, le massif central et la région de Dunkerque. Le potentiel est sous-exploité par la FFVL en termes de budget et de ressources humaines (CTS). Jean-Claude Bénintende suggère de créer un circuit de compétitions malgré des délais courts, par exemple sur l'étape de Wimereux du championnat de France (AlpEnergie kite tour) en septembre. Rémy insiste sur le besoin d'une concertation et d'une disponibilité plus soutenues au sein du CNK, pour mettre en adéquation les décisions avec les besoins du terrain.

**Bertrand Burlot**, très actif au sein du bureau directeur, déplore la faiblesse de vitalité au sein de la commission Vie associative.

**Jeff Fauchier**, président de la commission Hand'Icare se félicite du nombre de stages handi parapente et kite. Quatre cent vingt-huit moniteurs sont qualifiés biplace handi à ce jour et l'aide appréciable du partenaire AlpEnergie a permis l'achat de quatre moteurs.

**Yves Gilles**, président de la ligue Languedoc-Roussillon, fait savoir que la commission Sites travaille efficacement. Deux nouvelles écoles ont créé une grosse dynamique dans la région qui a par ailleurs accueilli trois championnats en 2012. Cinquante personnes ont été formées en power kite / leader club et deux stages jeunes sont programmés. Un accord a été signé avec le CREPS de Montpellier pour le suivi des sportifs. La ligue a par ailleurs procédé à l'achat d'une navette et d'un bateau.

**Vincent Danel** pour sa part organise la réunion de l'APL en amont de la coupe Icare et suit de près les travaux en cours.

**Alain Étienne** souligne que le CND a une actualité très animée : championnat de France à Couhé, coupe de France des clubs delta au Puy de Dôme, challenge CND au Lachens et compte beaucoup de jeunes. Seule ombre au tableau, l'absence de CTS.

**Stéphane Malbos** qui a été élu vice-président de la CIVL précise que l'année 2012 s'annonce normalement moins difficile que 2011. La commission Internationale est active et une rubrique spécifique a été créée sur le site Internet FFVL. Le championnat du monde de parapente prévu dans un an en Bulgarie connaît quelques problèmes d'organisation. Le groupe de travail sur « quelles voiles et sur quelles compétitions » poursuit sa réflexion, des propositions concrètes seront en ligne d'ici fin juin 2012. Des tensions existent avec l'EHPU sur la feuille de route, la discussion portant sur la solution de créer une nouvelle norme pour les ailes de haut niveau ou de se contenter de la norme EN.

À souligner que la France renforce sa position à l'international grâce à la nomination précitée de Stéphane Malbos, qui est félicité.

**VOTE NUMÉRO 1, À MAIN LEVÉE**

**22 VOTANTS**

**Approbation du compte rendu du comité directeur du 24 mars 2012, cf. PJ**

**OUI À L'UNANIMITÉ**



**Point « licences » au 31 mai**, intervenante Sophie Maurel.

Le boomerang s'est rajouté au nombre des adhésions. On constate une bonne progression du nombre de licences volant et kite, l'encaissement correspondant étant supérieur à celui de l'année précédente, de date à date.

Véronique Gensac souligne l'impossibilité de prendre en ligne la licence découverte cerf-volant, amélioration que Sophie propose d'examiner avec l'informaticien.

**Situation de l'appel d'offres FFVL/UFEGA – contrat 2013-2016**, intervenant Jean-Pierre Lame.

Une quarantaine de réponses ont été reçues suite à l'appel d'offres mais à chaque fois sur des petits lots.

Une nouvelle approche est en cours auprès de diverses compagnies spécialisées, sachant que le courtier restera le même. Les propositions seront validées par la commission des Assurances, le choix définitif étant effectué fin juin 2012 par l'UFEGA.

Une communication précise et complète sera mise en place à l'automne, présentée lors de la coupe Icare à Saint-Hilaire et complétée par une newsletter spécifique en novembre.

**Suite du travail de la commission des Statuts et règlements**, intervenant Yves Goueslain

La commission s'est penchée sur le processus de licence en ligne, puis de rénovation des licences et doit maintenant s'atteler sans tarder à une adaptation des statuts et règlements des ligues, des CDVL et des clubs.

Véronique Gensac émet diverses suggestions : l'augmentation du nombre de membres au sein du comité directeur, la création et la formalisation d'un comité national parapente, propositions qui seront examinées en bureau stratégique au mois d'octobre.

Le DTN précise que si la fédération s'oriente vers un fonctionnement plus vertical, un changement de cap vers une plus grande horizontalité sera nécessaire dans l'organisation de la direction technique nationale afin de rééquilibrer le schéma général.

Jean-Pierre Pouleau évoque la gestion des aspects géographiques à prendre en compte.

Pascal Barre souligne la difficulté de mobiliser des bénévoles et souhaite revoir la composition de la commission Compétition parapente.

**Championnat du monde de delta 2014**, intervenant Alain Étienne

Une candidature française est proposée, par le Delta club d'Annecy, très expérimenté, sur un site adapté avec une sécurité encadrée. L'aspect financier reste à régler ainsi que le nombre de concurrents possibles qui tournerait autour de 80/90 à Monte Cucco.

Stéphane Malbos précise qu'une classe « sport » avec mât plus accessible a été créée par la CIVL justement pour pallier les difficultés des organisateurs à attirer des compétiteurs dans les autres classes. Même si cette classe peut paraître moins audacieuse, elle peut permettre de rendre le projet viable en complétant utilement la compétition rigides et féminine. Le succès de cette opération est incertain dans la mesure où il s'agit d'une première mondiale.

Le DTN suggère que les propositions précitées soient transmises à l'organisateur et que le point financier soit revu en augmentant le droit d'inscription de 400 à 600 €, tout en tablant sur une subvention de 10 000 € de la part de la FFVL et de 20 000 € de la part du CNDS démarché par la FFVL. D'autre part, des animations ludiques et culturelles sont à prévoir autour de la compétition sportive. Les dates encore imprécises, à cheval sur juin et juillet, et la présence des deltas risque d'impacter les autres activités du site de Montmin (écoles, biplaceurs, configuration des zones de décollage/atterrissage), d'où la nécessité d'une prise de contact avec les gestionnaires des autres activités locales.



## VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

### Championnat du monde de delta rigides et delta souples féminin 2014 Soutien du dossier de candidature et demande de subvention, cf. PJ

**OUI À L'UNANIMITÉ sous réserve de  
la prise en compte par l'organisateur  
des recommandations émises**

## VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

Les mini-voiles opèrent actuellement hors norme européenne et il était du devoir de la FFVL de définir des règles d'utilisation de ces voiles de 14 m<sup>2</sup> et plus, en créant un label destiné à améliorer la sécurité lors de l'apprentissage des élèves. Cette labellisation sera imposée pour le matériel vendu aux écoles et se fera en auto-certification ou sera délivrée exclusivement par le labo test FFVL. Cette procédure sera mise en œuvre en 2013 lors du renouvellement de matériel et ne concerne que les ailes de 14 m<sup>2</sup> et plus, avec décollage à pied.

### Procédure de labellisation des mini-voiles, cf. PJ

**OUI À L'UNANIMITÉ**

## VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

### Validation du règlement des compétitions de kitesurf vitesse, cf. PJ

Ce règlement ne comporte pas d'obligation de port du casque, obligation sur laquelle les commissions Sécurité, Médicale et Compétition poursuivent leur réflexion. Une alerte sur ce sujet sera rajoutée sans recommandation précise à ce jour.

**OUI À L'UNANIMITÉ**

### Kite olympique : les enjeux

L'ISAF (Fédération internationale de voile) a voté en mai 2012 par 19 voix contre 17 l'entrée du kitesurf aux JO de Rio en 2016, au détriment du windsurf. Une éventuelle motion adoptée par 75 % des votants peut faire revenir l'ISAF sur sa décision en novembre 2012.

La FFVoile, en tant qu'interlocuteur politique unique de l'ISAF pour la France, souhaite récupérer l'activité kite. La FFVL est toutefois rattachée à l'ISAF par l'intermédiaire de l'AFCK (association française de classe kite) et se trouve donc être l'interlocuteur sportif.



La FFVL a actuellement la délégation de l'État, assure l'encadrement, la compétition, délivre des titres nationaux. La FFVoile étant l'interlocuteur politique de l'ISAF, il semble qu'une coopération entre les deux fédérations soit nécessaire.

Le ministère étudie actuellement le dossier et les conséquences des deux décisions possibles. La FFVL a la légitimité du développement du kite, d'une organisation de clubs et de structures d'enseignement, d'une filière d'accès au haut niveau, d'excellents résultats en compétitions internationales, d'un circuit national de compétitions, d'un travail fort sur les lieux de pratique et d'un important investissement humain et financier depuis plus de quinze ans.

La double délégation est exclue.

Éric Garnier, président de la commission des Écoles de kite, exprime le souhait des écoles de rester à la FFVL, plus propice au développement commercial des structures et table sur l'olympisme pour promouvoir la pratique grand public.

Les atouts de la FFVL résident dans sa multi-activité sur eau, terre et neige et dans la force de son expérience en matière de formation et de sécurité.

En termes d'olympisme, l'avis du CNOSF pèse généralement beaucoup dans la décision du ministère lors de l'attribution d'une délégation et les présidents de ligue seront un relais essentiel auprès des CROS et CDOS pour défendre nos points forts, notre légitimité et notre expertise.

À cet effet, le dossier de présentation rédigé par Yves Goueslain sera mis en ligne et diffusé aux présidents de ligue pour action.

Un rendez-vous est prévu mi-août entre le président de la FFVL et la ministre en charge des Sports, Valérie Fourneyron.

## VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE

22 VOTANTS

### Règlement cadre pour épreuves de randonnée et parapente, cf. PJ

Ce document déjà validé a été complété de quelques informations, les règles étant volontairement légères et évolutives

OUI À L'UNANIMITÉ

## VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

23 VOTANTS (arrivée d'Éric Garnier)

### Constitution d'une commission pour le traitement du dossier d'accident Mellier, sous la direction du DTN Yves Goueslain, selon composition suivante :

- ✚ Un membre de la commission Compétition nationale : Pascal Barre
- ✚ Deux pilotes compétiteurs : Jean-François Chapuis et Nicolas Treins
- ✚ Un représentant des organisateurs de compétition parapente et/ou directeur d'épreuve : Dominique Pellet
- ✚ Un membre de la commission Sécurité : Vincent Lacour
- ✚ Un membre du bureau directeur : Véronique Gensac

Il s'agit d'un accident mortel ayant eu lieu lors d'une compétition officielle de la FFVL. Cette commission aura pour mission de tirer toutes les conséquences de l'accident et de faire des propositions concrètes à la fédération concernant les compétitions, en termes de formation, d'encadrement et de règlement.



Il conviendra de prévoir des frais de fonctionnement pour cette commission qui sera en activité jusqu'au prochain comité directeur lors duquel le résultat des travaux de la commission devront être rendus.

**OUI À L'UNANIMITÉ**

## Point sur les parcs nationaux, intervenant Marc Lassalle

➤ Parc du Mercantour : il a été rajouté dans le projet de charte du parc (version définitive modifiée et votée par le conseil d'administration du parc) une phrase interdisant tout décollage et atterrissage dans le cœur du parc, ce qui est contraire au décret du parc et à ce qui se passe dans les autres parcs nationaux.

De plus la FFVL n'a pas été destinataire pour avis du projet définitif de charte, alors qu'elle aurait dû l'être.

La FFVL étudie les suites qu'elle pourra donner à cette dernière version de charte dont le contenu ne lui convient pas.

➤ Parc des Calanques : le GIP, organisme qui gère le massif, demande que les sites de vol (décollages et atterrissages) situés dans le cœur du parc soient conventionnés.

Ceux qui se trouvent sur le territoire du Conseil général sont en cours de conventionnement.

La Ville de Marseille accepte que les pilotes utilisent le décollage et l'atterrissage situés sur le domaine municipal, mais ne souhaite pas les conventionner.

La FFVL a adressé une lettre aux services juridiques de la Ville à ce sujet.

**VOTE NUMÉRO 7, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

## Projet de partenariat RASP (*Regional Atmospheric Soaring Prediction*)

Il s'agit d'une association spécialisée dans les prévisions météo à résolution élevée, avec maille fine, sur la base d'un logiciel libre sous licence Creative Commons, adaptable par une communauté donnée, sur site Internet et applications mobiles.

L'association officielle couvre toute la France, fonctionne sur un système de partage de données à titre gracieux, notamment avec les fédérations sportives, avec obligation de citer les sources.

Ce logiciel procure une multitude d'informations telles que le plafond, les thermiques moyens, le potentiel d'orage... RASP France est déjà en partenariat avec la fédération de vol libre italienne et l'UJF (université) de Grenoble. Ses besoins portent sur des aspects techniques (fibre optique, électricité, puissance de calcul) et sur une aide financière.

La FFVL décide de prendre les mesures suivantes :

- ✚ Don de 2 000 € au titre d'aide au fonctionnement de l'association RASP + fourniture des contacts du CNFAS + article de promotion dans *Vol Passion* + autorisation d'afficher le logo FFVL sur le site RASP dans la rubrique des partenaires.
- ✚ Engagement de RASP (Nicolas Baldeck) : mise en place du logiciel pour la FFVL et adaptation sur le site Internet fédéral avant juillet 2012.





Une convention écrite concrétisera les modalités ci-dessus.

**OUI À L'UNANIMITÉ**

Vincent Danel propose de compléter l'aide de la Fédération par un soutien supplémentaire de la ligue Rhône-Alpes d'un montant de 500 €.

La FFVL demandera par ailleurs à RASP des devis pour des prévisions météo portant sur plusieurs jours, lors de certaines compétitions.

### Communication autour de la sécurité, intervenant Vincent Lacour

On déplore douze décès parmi les licenciés entre juin 2011 et juin 2012, et ce sont beaucoup de petits accidents et de collisions en vol qui sont enregistrés. Un grand nombre d'informations sont encore inexploitées, mission à approfondir par les conseillers techniques avec une communication sur les retours d'expériences.

Les incidents de vol sont sous-déclarés, la commission Sécurité kite est opérationnelle et active, le contrôle de la gestion du label au sein des écoles est à renforcer.

Parmi les solutions :

- impliquer les clubs et les écoles dans les analyses d'accident,
- améliorer la communication sur le site Internet,
- insister sur la formation continue,
- faire de la publicité autour du kit sécurité sellette,
- relancer certains sujets techniques avec Vincent Teulier dont l'instabilité spirale,
- publier régulièrement des articles dans *Vol Passion*, notamment sur les facteurs humains.

Le DTN précise que la compétition est moins accidentogène que la pratique de loisir et que si des commandes d'analyse précises sur les déclarations d'accidents sont nécessaires, il faut le lui faire savoir.

**VOTE NUMÉRO 8, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

**Projet d'édition de cartes des sites de delta/parapente et de kite, pour un coût de 3 300 € pour 2 000 exemplaires, avec commercialisation dans la boutique FFVL au prix unitaire de 5 €.**

**OUI À L'UNANIMITÉ**

**VOTE NUMÉRO 9, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

### Modification de la composition de la commission Sécurité kite

- ✚ Deux sortants : Antoine Weiss et Éric Watrin
- ✚ Deux nouveaux venus : Michaël Morin et Benjamin Stoeckle

**OUI À L'UNANIMITÉ**



## Question de Dominique Jean :

Quel est l'intérêt de poursuivre avec la LPO un partenariat à la fois inefficace et unilatéral au niveau local ?

La solution serait de revoir le contenu de la convention et d'élargir les contacts avec d'autres associations écologistes. Un courrier sur les points d'achoppement sera adressé à la LPO, après concertation avec Thomas Sénac.



**La séance est levée à 17 h 30 et les participants remerciés.**